

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10

Numéro de la demande : 2024-5395
Demande : Modifications à l'étiquette du produit – Mélanges en cuve
Demandeur : 2022 Environmental Science CA Inc.
Produit : Navius FLEX
Numéro d'homologation : 30922
Principes actifs (p.a.) : Aminocyclopyrachlore et metsulfuron-méthyl
Numéro de document de l'ARLA : 3742454

But de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette du produit Navius FLEX pour ajouter de nouveaux adjuvants au mélange en cuve et ajuster la dose de l'adjuvant.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'était requise pour cette demande.

Évaluation sanitaire

Aucune donnée sur les résidus n'était nécessaire pour cette demande, et aucune nouvelle donnée n'a été présentée pour appuyer l'ajout des adjuvants suivants à la liste qui figure sur l'étiquette du produit Navius FLEX : l'adjuvant pour solution de pulvérisation Hasten NT Ultra (n° d'hom. 31760), le Sylgard OFX-0309 Fluid (n° d'hom. 23078), le MSO adjuvant pour bouillie (n° d'hom. 33193) et l'agent mouillant et tensioactif non ionique liquide Sentry A (n° d'hom. 28343). La quantité d'adjuvant déterminée en fonction des taux d'utilisation approuvés ne dépasse pas les quantités autorisées sur l'étiquette du produit Navius FLEX et ne constitue donc pas une extension de l'utilisation. Lorsque l'adjuvant est mélangé avec le produit Navius FLEX, aucun changement relatif à l'ampleur des résidus dans les denrées alimentaires et les produits d'origine animale n'est prévu. Par conséquent, l'exposition alimentaire à l'aminocyclopyrachlore et au metsulfuron-méthyl ne devrait pas augmenter et ne posera de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Aucune évaluation toxicologique ni évaluation de l'exposition professionnelle n'est requise pour cette demande.

Évaluation environnementale

Les modifications apportées à l'étiquette du produit Navius FLEX ne devraient pas représenter de risques supplémentaires pour l'environnement. Le risque s'avère donc acceptable lorsque le produit Navius FLEX est utilisé conformément au mode d'emploi sur l'étiquette, qui comprend des énoncés visant à atténuer les risques pour l'environnement.

Évaluation de la valeur

L'accès à d'autres options d'adjuvants, comme l'adjuvant pour solution de pulvérisation Hasten NT Ultra et le MSO adjuvant pour bouillie de 0,25 % à 1,0 % v/v ainsi que le Sylgard OFX-0309 Fluid et l'agent mouillant et tensioactif non ionique liquide Sentry A à 0,25 % v/v, procure aux utilisateurs davantage de souplesse pour choisir le type de surfactant qui convient le mieux au mélange avec le produit Navius FLEX.

Les renseignements sur la valeur rassemblent des justifications scientifiques, les adjuvants d'homologations précédentes et des données provenant d'essais répétés sur le terrain. Collectivement, ces renseignements appuient l'inscription de l'adjuvant pour solution de pulvérisation Hasten NT Ultra et de MSO adjuvant pour bouillie de 0,25 % à 1,0 % v/v ainsi que de Sylgard OFX-0309 Fluid et de l'agent mouillant et tensioactif non ionique liquide Sentry A à 0,25 % v/v sur l'étiquette du produit Navius FLEX comme autre option d'adjuvant pouvant être mélangé en cuve avec ce produit.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué les renseignements fournis et les juge acceptables pour appuyer les modifications à l'étiquette du produit Navius FLEX.

Références

Numéro de document de l'ARLA

Référence

3678013	2025, 10.2.3.1 Value summary for each pest combination; 10.3.2 Non-safety adverse effects adjuvants with Navius Flex & TruRange herbicides, DACO: 10.2.3.1,10.3.1,10.3.2
3678014	2024, Efficacy study 1, DACO: 10.2.3.4(B)
3678015	2024, Efficacy study 2, DACO: 10.2.3.2(B)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2025

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9